

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 10 septembre 2026, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 10 september 2026, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 9 septembre 2026
Sint-Gillis, 9 september 2026

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal f.f.
De w.d. Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Julie LECHAT

Lesia RADELICKI

**CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE 2026
GEMEENTERAAD VAN 10 SEPTEMBER 2026**

[ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE
AANVULLENDE AGENDA](#)

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

10.09.2026/A/0001 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25 juin 2026. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 25 juni 2026. Goedkeuring.

10.09.2026/A/0002 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Information.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het College van Burgemeester en Schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgeving.

RÉGIE FONCIÈRE - REGIE VOOR GRONDEBELEID

RF - Technique - Technisch - RG

10.09.2026/A/0003 Interventions sur les installations sanitaires - approbation des conditions et du mode de passation - marché à passer par procédure négociée directe avec publication préalable (article 41 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics) - budget ordinaire exercice 2026 - article 000-6141-01 de la régie foncière et aux articles adéquats des Propriétés Communales et du Patrimoine - cahier spécial des charges n°2026_ORDI_250_RF – estimation 220.000 eur htva - travaux

Ingrepen aan sanitaire installaties. - goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - opdracht te gunnen per vereenvoudigde onderhandelingsprocedure met voorafgaande bekendmaking (artikel 41 van 17 juni 2016 inzake overheidsopdrachten) – gewone begroting dienstjaar 2026 - artikel 000-6141-01 van regie voor grondbeleid en desbetreffende artikelen van Gemeentelijke Eigendommen en Erfgoed - bestek nr. 2026_ORDI_250_RF – Geraamde waarde: 220.000 eur excl. btw - werken

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Sanctions administratives - Administratieve sancties

10.09.2026/A/0004 Protocole d'accord avec le Parquet de Bruxelles en matière d'infractions mixtes (mineurs et majeurs). Ratification.

Protocolakkoord met het Brusselse Parket inzake gemengde inbreuken (minderjarigen en meerderjarigen). Bekrachtiging.

Service juridique - Juridische dienst

10.09.2026/A/0005 Convention d'occupation de certains locaux de propriété communale situés rue du Tir 14-16 - Approbation

Gebruiksovereenkomst voor bepaalde lokalen die eigendom zijn van de gemeente en gelegen zijn aan de Schietbaanstraat 14-16 – Goedkeuring.

10.09.2026/A/0006 Survol aérien de la Région de Bruxelles-Capitale. Action en cessation environnementale. Région de Bruxelles-Capitale / État belge. Intervention volontaire. Autorisation. Ratification.

Overvlucht van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Milieustakingsvordering. Brussels Hoofdstedelijk Gewest / Belgische Staat. Vrijwillige tussenkomst. Machtiging. Bekrachtiging.

PERSONNEL ET GRH - PERSONEEL EN HRM

Prévention - Preventie

10.09.2026/A/0007 Prévention - Mise en œuvre de projets de « mobilité durable ». Volet mobilité scolaire

active: convention de financement de 4 rues scolaires 2026-2027. Approbation.

Preventie - Uitvoering van projecten rond « duurzame mobiliteit ». Luik actieve schoolmobiliteit: overeenkomst van financiering van 4 schoolstraten 2026-2027. Goedkeuring.

10.09.2026/A/0008 Objet ne figurant pas à l'ordre du jour. Déclaration de l'urgence (article 97 § 1er de la NLC). Service prévention - Convention SEMJA 2025 - Art 3003/465 - 08 /78. Ratification.
(Complémentaire)

Voorwerp dat niet op de agenda staat. Verklaring van dringendheid. Verklaring van dringendheid. (artikel 97 § 1 van het NGW). Preventiedienst - DARM-overeenkomst 2025 - Art 3003/465 - 08 /78. Bekrachtiging. (Aanvullend)

10.09.2026/A/0009 Service prévention - Convention SEMJA 2025 - Art 3003/465 - 08 /78. Ratification. (Complémentaire)

Preventiedienst - DARM-overeenkomst 2025 - Art 3003/465 - 08 /78. Bekrachtiging. (Aanvullend)

FINANCES - FINANCIËN

Tutelle financière sur les hôpitaux, le CPAS et les zones de police - Financieel toezicht op de ziekenhuizen, het OCMW en de politiezones

10.09.2026/A/0010 CPAS-113-20260615-A-0005 - Compte annuel 2025 – Arrêt

OCMW-113-20260615-A-0005 - Jaarrekening 2025 – Vaststelling

10.09.2026/A/0011 CPAS-113-20260604-A-0009 - Budget 2026 - douzièmes provisoires

OCMW-113-20260604-A-0009 - Begroting 2026 - voorlopige twaalfden

10.09.2026/A/0012 Finances. HIS. Subvention spéciale aux communes en vue d'intervenir dans les charges 2026 des missions d'intérêt communal des hôpitaux publics bruxellois (ordonnance du 13 février 2003). Subvention d'un montant de 1.754.000,00 EUR. Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune de Saint-Gilles

Financiën. Bijzondere subsidie aan de gemeenten om in de lasten 2026 van de opdrachten van gemeentelijk belang van de Brusselse openbare ziekenhuizen tussen te komen (ordonnantie van 13 februari 2003). Subsidie van een bedrag van 1.754.000,00 EUR. Overeenkomst tussen het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de Gemeente Sint-Gillis

10.09.2026/A/0013 Zone de Police. Budget 2026 - Modification budgétaire n°1. Mandat du Conseil communal au Bourgmestre.

Politiezone. Begroting 2026 - Begrotingswijziging nr 1. Mandaat van de

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Espace public (voiries, espaces verts, propreté publique) - Openbare ruimtes (wegen, groene ruimtes, netheid)

10.09.2026/A/0014 Espaces publics. Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la commune d'Etterbeek 2026_MIXTE_76_AT concernant les missions en urgence d'expertise en stabilité. Accord cadre.

Openbare ruimten. Goedkeuring van de overeenkomst tot toetreding tot de aankoopcentrale van de gemeente Etterbeek 2026_MIXTE_76_AT met betrekking tot dringende opdrachten voor stabiliteitsexpertise Raamovereenkomst.

10.09.2026/A/0015 Espaces publics. Soutien de la fondation Roi Baudouin pour la réalisation d'un abri à vélos sécurisé de grande capacité. Approbation de la convention 2026-E1181020-0030862.

Openbare ruimten. Steun van de Koning Boudewijnstichting voor de realisatie van een beveiligde fietsenstalling met grote capaciteit. Goedkeuring van overeenkomst 2026-E1181020-0030862.

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Affaires sociales - Sociale Zaken

10.09.2026/A/0016 Affaires sociales - Chèques taxis - Modalités d'octroi du subside 2026 - Signature d'une convention avec la Région de Bruxelles-Capitale - Approbation

Sociale zaken - Taxicheques - Voorwaarden voor de toekenning van de subsidie 2026 - Ondertekening van een overeenkomst met het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Goedkeuring

DÉVELOPPEMENT URBAIN - STEDELIJKE ONTWIKKELING

Rénovation Urbaine - Stadsvernieuwing

10.09.2026/A/0017 Projet 99/2026 - Rénovation urbaine - Marché public des travaux : 2026_EXTRA_35_RU - CQD Midi - Projet 1.2: Equipement cohésion sociale. Rénovation & Transformation du RDC et du sous-sol, sis Rue Emile Féron 8-10 à 1060 Saint-Gilles. Procédure négociée directe avec publication préalable - Montant des travaux estimé 250.000 EUR - Dépenses à engager à l'article 9306/635-51/ - /46

Project 99/2026 – Stadsvernieuwing – Overheidsopdracht voor werken: 2026_EXTRA_35_RU – DWC Zuid – Project 1.2: Uitrusting voor sociale cohesie. Renovatie & transformatie van de gelijkvloerse verdieping en de kelder, gelegen

Emile Féronstraat 8-10 te 1060 Sint-Gillis. Vereenvoudigde onderhandelingsprocedure met voorafgaande bekendmaking – Geraamd bedrag van de werken: 250.000 EUR – Uitgaven vast te leggen op artikel 9306/635-51/ - /46.

Jeunesse - Jeugd

10.09.2026/A/0018 Règlement de mise à disposition du CUBE, conventions types et tarification

Reglement voor het ter beschikking stellen van de CUBE, modelovereenkomsten en tarifiering

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Culture - Cultuur

10.09.2026/A/0019 Maison des Cultures. Approbation de la convention d'occupation entre la commune de Saint-Gilles et Freestyle Lab ASBL. Autorisation. Article 7629/163-01/ - /12.

Huis van Culturen. Goedkeuring van de gebruiksovereenkomst tussen de gemeente Sint-Gillis en de vzw "Freestyle Lab". Goedkeuring. Artikel 7629/163-01/-/12.

Enseignement - Onderwijs

10.09.2026/A/0020 Enseignement spécialisé. Personnel subventionné directeur, enseignant et assimilé. Règlement de travail. Adoption.

Gespecialiseerd onderwijs. Gesubsidieerde leden van de categorieën van het bestuurs-, onderwijzend en geassimileerd personeel. Arbeidsreglement. Goedkeuring.

10.09.2026/A/0021 Enseignement. Convention de mentorat 2026-2027 (Afev-Léonie la Fontaine-Ulenspiegel)

Onderwijs. Mentorovereenkomst 2026–2027 (Afev – Léonie la Fontaine – Uilenspiegel)

10.09.2026/A/0022 Enseignement. Convention de partenariat avec asbl Les Territoires de la Mémoire (2026-2030).

Onderwijs. Overeenkomst met de vzw Les Territoires de la Mémoire (2026-2030).

10.09.2026/A/0023 Enseignement. Enseignement fondamental. École « Les 4 Saisons ». Fonction de promotion (Direction). Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant pour une durée supérieure à quinze semaines. Appel mixte interne et externe. Second appel.

Onderwijs. Basisonderwijs. School „Les 4 Saisons“. Bevorderingsfunctie

(leidinggevende functie). Tijdelijke aanstelling in een niet-vacante functie voor een periode van meer dan vijftien weken. Gemengde interne en externe sollicitatieprocedure. Tweede sollicitatieprocedure.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

10.09.2026/A/0024 Bâtiments communaux et du CPAS. Marché de services ayant pour objet la maintenance des installations HVAC. Procédure de passation : procédure ouverte. Cahier spécial des charges n° 2026_ORDI_208_PCP. Approbation du marché conjoint, choix de la procédure de passation et conditions du marché. Service ordinaire. Exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 (en cas de reconduction). Montant estimé : 421.080,00 € TVAC. Article en dépense (commune) : xxx/125-06

Gemeentelijke gebouwen en OCMW-gebouwen. Overheidsopdracht voor diensten betreffende het onderhoud van de HVAC – installaties. Plaatsingsprocedure: openbare procedure. Bestek nr. 2026_ORDI_208_PCP. Goedkeuring van de gezamenlijke opdracht, keuze van de plaatsingsprocedure en opdrachtvoorwaarden. Gewone dienst. Begrotingsjaren 2027, 2028, 2029 en 2030 (indien verlenging). Geraamd bedrag: € 421.080,00 incl. btw. Uitgavenartikels (gemeente): xxx/125-06

10.09.2026/A/0025 Projet 2026/108. Dépense urgente du fait de circonstances impérieuses et imprévisibles. Application de l'article 249 §1 al. 2 de la Nouvelle loi communale Dépôt rue de Hollande 47. ACP Hollande. Travaux d'isolation de la toiture du bâtiment principal de la copropriété. Travaux complémentaires imprévus. Prise d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juin 2026 et admission de la dépense: 10.405,00 EUR. Exercice 2026. Service extraordinaire. Article de dépense : 138/724-60/ / 43. Article de recette : 138/961-51/ - /42.

Project 2026/108. Dringende uitgave als gevolg van dwingende en onvoorziene omstandigheden. Toepassing van artikel 249, § 1, lid 2, van de Nieuwe Gemeentewet. Opslagplaats Hollandsestraat 47. ACP Hollande. Isolatieworkzaamheden aan het dak van het hoofdgebouw van de mede-eigendom. Onvoorziene aanvullende werkzaamheden. Akteneming van de beslissing van 18 juni 2026 en instemming met de uitgave: 10.405,00 EUR. Begrotingsjaar 2026. Buitengewone uitgave. Uitgavenpost: 138/724-60/ / 43. Inkomstenpost: 138/961-51/ - /42.

10.09.2026/A/0026 Propriétés communales et Régie foncière. Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture de quincaillerie, consommables de chantier et petit outillage. Procédure de passation : procédure négociée directe avec publication préalable. Cahier spécial des charges n° 2026_ORDI_144_PCP. Approbation du marché, choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché. Service ordinaire. Exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 du budget communal et de la Régie foncière. Montant estimé : 256.520,00 EUR TVAC. Article en dépense : xxx/ 124-02 et 125-02 (budget communal) et 000/6131-02 (budget de la Régie foncière).

Gemeentelijke Eigendommen en Erfgoed. Overheidsopdracht voor leveringen met als doel de levering van ijzerwaren, werfverbruiksmaterialen en klein gereedschap. Plaatsingsprocedure: vereenvoudigde onderhandelingsprocedure met voorafgaande

bekendmaking. Bestek nr. 2026_ORDI_144_PCP. Goedkeuring van de opdracht, keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de opdrachtvoorwaarden. Gewone dienst. Begrotingsjaren 2027, 2028, 2029 en 2030 van de Gemeente en van de Regie van grondbeleid. Geraamd bedrag: 256.520,00 EUR incl. btw. Uitgavenartikels: xxx/ 124-02 en 125-02 (gemeentelijke begroting) en 000/6131-02 (begroting van de Regie van grondbeleid).

10.09.2026/A/0027 Propriétés communales. Marché de services ayant pour objet le nettoyage des bâtiments et bureaux de la commune de Saint-Gilles. Procédure de passation : Procédure ouverte. Cahier spécial des charges n° 2026_ORDI_191_PCP. Approbation du marché, choix de la procédure de passation et conditions du marché. Service ordinaire. Exercices 2027, 2028, 2029 et 2030. Montant estimé : 556.029,20 EUR TVAC. Article en dépense : xxx/125-06.

Gemeentelijke Eigendommen en Erfgoed. Overheidsopdracht voor diensten met als doel de schoonmaak van gebouwen en bureaus van de gemeente Sint-Gillis. Plaatsingsprocedure: Openbare procedure. Bestek nr. 2026_ORDI_191_PCP. Goedkeuring van de opdracht, keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de opdrachtvoorwaarden. Gewone dienst. Begrotingsjaar 2027, 2028, 2029 en 2030. Geraamd bedrag: 556.029,20 EUR incl. btw. Uitgavenartikels: xxx/125-06.

Climat et biodiversité - Klimaat en biodiversiteit

10.09.2026/A/0028 *Objet ne figurant pas à l'ordre du jour. Déclaration de l'urgence (article 97 § 1er de la NLC). Délibération du Conseil communal relative à la rupture des relations partenariales avec la Fondation Bloomberg pour la mise en œuvre du projet « Youth climate action funds ». (Complémentaire)*

Voorwerp dat niet op de agenda staat. Verklaring van dringendheid. Verklaring van dringendheid. (artikel 97 § 1 van het NGW). Beraadslaging van de gemeenteraad betreffende de beëindiging van de partnerschapsrelaties met de Bloomberg Foundation voor de uitvoering van het project “Youth Climate Action Funds”. (Aanvullend)

10.09.2026/A/0029 *Délibération du Conseil communal relative à la rupture des relations partenariales avec la Fondation Bloomberg pour la mise en œuvre du projet « Youth climate action funds ». (Complémentaire)*

Beraadslaging van de gemeenteraad betreffende de beëindiging van de partnerschapsrelaties met de Bloomberg Foundation voor de uitvoering van het project “Youth Climate Action Funds”. (Aanvullend)

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Affaires Néerlandophones - Nederlandstalige aangelegenheden

10.09.2026/A/0030 Affaires Néerlandophones. Bibliothèque Communale néerlandophone. Convention Bieblo. Adhésion.

Nederlandstalige Aangelegenheden. Nederlandstalige Gemeentelijke

- 10.09.2026/A/0031 Affaires néerlandophones. Bibliothèque communale néerlandophone. Adhésion à la « Convention relative au service de livres numériques entre l'asbl Cultuurconnect et la Commune de Saint-Gilles ». Autorisation.

Nederlandstalige Aangelegenheden. Nederlandstalige gemeentelijke bibliotheek. Toetreding tot de 'Overeenkomst e-boekendienst tussen vzw Cultuurconnect en de Gemeente Sint-Gillis'. Toelating.

Marchés publics - Overheidsopdrachten

- 10.09.2026/A/0032 Vêtements de travail 2027-2030 - Approbation des conditions et du mode de passation - Marché à passer par procédure ouverte - article 36 de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics - Budget 2027-2030 - Articles 1040/12400/21, 1040/12500/10, 1370/12400/21, 8341/12500/10 pour le CPAS, 6130-02 pour la Régie foncière et xxx/124-05 pour l'administration communale - Cahier spécial des charges n°2026_ORDI_36_CMP - marché conjoint CPAS et Administration communale selon l'article 47 de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics - accord-cadre dont le montant maximal de commande est de 700.000 EUR TVAC

Werkkledij 2027-2030 - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - Opdracht te gunnen per openbare procedure - artikel 36 van de wet van 17 juni 2016 inzake overheidsopdrachten - Begroting 2027-2030 - Artikelen 1040/12400/21, 1040/12500/10, 1370/12400/21, 8341/12500/10 voor OCMW, 6130-02 voor Regie voor Grondbeleid en xxx/124-05 voor het gemeentebestuur - Bestek nr. 2026_ORDI_36_CMP - Gezamenlijke opdracht van het OCMW en het gemeentebestuur overeenkomstig artikel 47 van de wet van 17 juni 2016 inzake overheidsopdrachten - raamovereenkomst waarvan het maximale bestelbedrag 700.000 EUR btw inbegrepen bedraagt.

Assemblées - Vergaderingen

- 10.09.2026/A/0033 Motion déposée par la Liste du Bourgmestre et le groupe Ecolo/Groen relative à la sécurité publique, à la lutte contre la criminalité organisée et au renforcement des politiques de prévention et de santé publique (*Complémentaire*)

Motie ingediend door de Lijst van de Burgemeester en de fractie Ecolo/Groen betreffende de openbare veiligheid, de bestrijding van de georganiseerde criminaliteit en de versterking van het preventie- en volksgezondheidsbeleid. (*Aanvullend*)

- 10.09.2026/A/0034 Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux (Article 84 bis de la Nouvelle loi communale). (*Complémentaire*)

Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden (Artikel 84 bis van de Nieuwe Gemeentewet) (*Aanvullend*)

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 10 SEPTEMBRE 2026

GEMEENTERAAD VAN 10 SEPTEMBER 2026

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal du groupe PTB-PVDA, sur la vague de violence entre trafiquants à Saint-Gilles

Mondelinge vraag van de Heer Loïc Fraiture, Gemeenteraadslid van de PTB-PVDA-fractie over de golf van geweld tussen drugshandelaars in Sint-Gillis;

2. Question orale de Laurence Chin, Conseillère communale du groupe PTB-PVDA, sur la rentrée scolaire et la fin des mesures de gratuité des repas

Mondelinge vraag van Laurence Chin, Gemeenteraadslid van de PTB-PVDA-fractie, over de start van het nieuwe schooljaar en het einde van de maatregelen over gratis maaltijden

3. Mondelinge vraag van de Heer Kostas Aligiannis, Gemeenteraadslid van de Ecolo-Groen fractie over Veiligheid in Sint-Gillis: investeringen, camera's en een rechtvaardig preventiebeleid

Question orale de Monsieur Kostas Aligiannis, Conseiller communal du groupe Ecolo-Groen, sur la sécurité à Saint-Gilles : investissements, caméras et une politique de prévention juste

1. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal du groupe PTB- PVDA sur la vague de violence entre trafiquants à Saint-Gilles

Depuis quatre ans, nous n'avons cessé d'interpeller le gouvernement sur la violence liée au trafic de drogue dans la commune. L'impuissance est grande, le sentiment d'abandon de la population aussi. Nous avons tous les faits en tête : cambriolages, vols et vandalisme à répétition, tirs à l'arme de guerre, impacts de balles dans les fenêtres, voitures brûlées, explosions sur les seuils de nos maisons... Des blessés... À quand des balles perdues touchant un enfant ? Notre sécurité est en danger, ce n'est pas acceptable. Saint-Gilles est particulièrement touchée dans un contexte d'intensification de l'insécurité liée au narcotrafic dans notre capitale, dans les grandes villes et à l'international.

Les moyens à mobiliser contre les guerres de territoire et le crime organisé dépassent clairement le champ d'action d'une commune. Sans des moyens humains et technologiques conséquents pour assurer une présence capable de casser le trafic en surface, puis remonter et poursuivre la tête des réseaux, il n'y aura pas de solution à moyen terme, quoi que veuille nous faire croire le gouvernement, qui continue d'annoncer des mesures musclées one shot. Quant à la nécessité d'une politique profonde et durable, basée sur la participation, la proximité, la cohésion sociale, l'accompagnement médico-social et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, elle semble encore plus éloignée des intentions de nos gouvernements... Au contraire, les subsides prévention sont coupés "car leur efficacité est douteuse" selon le MR...

Le ministre a promis un peloton fédéral supplémentaire : combien de temps et combien d'agents pour notre quartier ?

Il fallait bien sûr intensifier rapidement les passages des patrouilles sur les points de deal. Mais ne nous faisons pas d'illusion : si on ne coupe pas le robinet et qu'on ne démantèle pas les réseaux jusqu'à la tête, le deal continuera un peu plus loin, créant de nouveaux problèmes ailleurs. Et vu le manque d'effectifs, ce n'est pas tenable dans la durée.

Le ministre a promis un renforcement structurel pour le judiciaire. Ouf ! Mais où sont les mesures concrètes ? Avez-vous des nouvelles à ce sujet ? Qu'en est-il du port d'Anvers et de la lutte contre l'argent sale ?

De nouveaux moyens pour la police de proximité vous ont-ils été annoncés ? Savez-vous si la réforme en cours des normes de financement va enfin prévoir une dotation fédérale par agent, à la hauteur des défis que Bruxelles rencontre en tant que capitale ? Pour rappel, le financement fédéral de nos zones est aujourd'hui, par agent, 30% plus

faible que dans les autres régions du pays — ce qui explique que nos communes se retrouvent seules à devoir soutenir toujours plus leurs zones de police, alors que ce n'est normalement pas leur tâche.

2. Question orale de Laurence Chin, Conseillère communale du groupe PTB-PVDA, sur la rentrée scolaire et la fin des mesures de gratuité des repas

En décembre dernier, le gouvernement MR-Engagés a taillé dans les budgets de l'enseignement. Ce sont des choix qui frappent directement l'égalité entre élèves et la cohésion sociale à l'école. Nous le disons clairement : la responsabilité première de cette politique antisociale est au niveau régional et fédéral. Face aux pertes des soutiens régionaux, le sous-financement structurel et les reports de charges qui pèsent sur les finances communales, les communes sont peu outillées pour maintenir certaines mesures sociales.

Mais ces coupes nous inquiètent tout particulièrement ici, à Saint-Gilles. Ces dernières années, de vrais progrès avaient été obtenus dans nos écoles communales : repas scolaires gratuits pour de nombreux élèves, suppression de la « taxe tartine » dans les écoles défavorisées, gratuité des sorties et du matériel scolaire.

En juin, en réponse à nos questions sur l'augmentation des frais de garderie et de temps de midi, vous nous aviez indiqué que Saint-Gilles allait également supprimer les repas gratuits dans les écoles communales, sauf à Léonie Lafontaine, Ulenspiegel et Parvis. Confirmez-vous cela aujourd'hui ? C'est en tout cas une décision particulièrement pénible : pour de nombreuses familles, ce repas gratuit était la garantie d'un repas sain et complet.

Nous attendons toujours la réponse à notre question écrite de mai, qui demandait un tableau plus précis, notamment : quel est le montant des subsides perdus, et quelles économies sont espérées par vos mesures ? Nous vous demandons de nous transmettre cette réponse rapidement.

Par ailleurs, si la responsabilité de fond revient au gouvernement, la commune, en tant que pouvoir organisateur, a le devoir d'assurer une bonne organisation et une communication claire face à des changements qui pèsent directement sur le budget des ménages. Or, lors de la rentrée en plénière à l'école des 4 Saisons, alors que Madame l'Échevine était présente, aucune explication n'a été donnée aux parents. De plus, chaque école semble avoir communiqué différemment : certaines annoncent un repas à 4,75 €, d'autres à 2,75 € — frais de surveillance en sus. Cette confusion sème le doute parmi les familles. C'est bien au PO de garantir une information unique, claire et parfaitement compréhensible.

On comprend l'inquiétude : pour une famille de 3 enfants, le montant par an pourrait s'élever jusqu'à 2 500€ par an... Il conviendrait également de communiquer sur les mesures d'aides et les budgets qui sont prévus pour aider les parents qui auraient des difficultés à payer. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Quel est aujourd'hui le taux d'inscription aux repas scolaires ? Les talons ayant dû être remis dès le lendemain de la rentrée, avez-vous demandé à pouvoir disposer de ces chiffres.

Est-il exact qu'il y aura également moins de sorties scolaires ? Que prévoit le budget à ce sujet ?

Merci.

3. Mondelinge vraag van de Heer Kostas Aligiannis, Gemeenteraadslid van de Ecolo-Groen fractie over Veiligheid in Sint-Gillis: investeringen, camera's en een rechtvaardig preventiebeleid

Voorzitter, collega's,

De veiligheid van alle inwoners van Sint-Gillis staat vandaag onder druk. Steeds meer bewoners melden zich ongerust over schietincidenten, geweld en een groeiend onveiligheidsgevoel in onze straten. Dat is niet abstract: ik wil dit illustreren met de getuigenis van ons raadslid Narjisse, die vandaag niet aanwezig is, maar die recent zelf getuige was van schoten met kalasnikovs vlak voor haar raam. Dat soort incidenten maakt pijnlijk duidelijk dat de veiligheidszorg in onze gemeente dringend versterkt moet worden. Tegelijk willen wij benadrukken: een veilige samenleving begint bij een rechtvaardige samenleving. Zonder aandacht voor preventie, jongerenwerk, sociale cohesie en gelijke kansen blijft elke politieversterking dweilen met de kraan open.

De voorbije weken zijn op gewestelijk en federaal niveau verschillende maatregelen aangekondigd naar aanleiding van de opeenvolgende schietpartijen in Brussel. Sommige daarvan zijn welkom en logisch: extra federale agenten voor de Brusselse politiezones, versterking van speciale eenheden en een nauwere coördinatie tussen lokale en federale politie. Over andere maatregelen stellen wij ons meer vragen: mobiele camera's, drones die overigens ook camera's aan boord hebben, het schrappen van steps, en de aanstelling van een gewestelijke drugscommissaris terwijl er op federaal niveau al zo iemand bestaat.

Een zichtbare, goed uitgeruste en goed gecoördineerde politiemacht is noodzakelijk om acute crisissen op te vangen en netwerken aan te pakken. Maar politie alleen is geen langetermijnoplossing voor dit complexe probleem. De recente maatregelen moeten daarom twee dingen garanderen: dat de investeringen werkelijk meerwaarde bieden, en dat ze hand in hand gaan met een robuust, goed gefinancierd preventiebeleid dat de sociale oorzaken van onveiligheid aanpakt.

Dat geldt in het bijzonder voor de uitbreiding van de videosurveillance. Volgens analyse van de Inter-Environnement Bruxelles (IEB) telt het Brussels Hoofdstedelijk Gewest al jaren een zeer uitgebreid cameranetwerk: van ongeveer 192 camera's in de openbare ruimte in 2006 naar 796 in 2015, en rond 1.200 politiecamera's in 2022. De kostprijs is hoog: per camera wordt geschat op 8.000 tot 27.000 euro en bovendien staan volgens *L'Echo* 20% van de camera's in de politiekezone Zuid buiten gebruik. Daarbij is het afschrikkend effect van de camera's volgens IEB niet bewezen.

In die context zijn de volgende vragen voor ons essentieel:

- Zijn de aangekondigde extra agenten inmiddels ook in Sint-Gillis aangekomen? Zo ja, hoeveel precies? Gelden deze versterkingen voor het

hele Brussels Hoofdstedelijk Gewest of zijn er wijken of zones die prioriteit krijgen? Hoe wordt de spreiding binnen Sint-Gillis bepaald?

- Er wordt gesproken over “40 extra camera’s” op gewestelijk niveau. Maar voordat we het advies van Minister Quintin volgen en al bomen beginnen te kappen is het misschien belangrijk om te weten: Hoeveel camera’s heeft de gemeente Sint-Gillis vandaag al, zowel vast als mobiel? Hoeveel daarvan werken ook effectief?
- Gezien de hoge kosten en de beperkt bewezen effectiviteit van camera’s in de openbare ruimte, hoe garandeert men dat nieuwe camera’s een reële meerwaarde bieden ten opzichte van het bestaande netwerk? Hoeveel gevallen zijn het voorbije jaar dankzij camerabeelden (gedeeltelijk of volledig) opgelost? Heeft de politie of het parket hier cijfers over?
- Zijn de gemeentelijke diensten voor jeugd, sociale cohesie, preventie en gelijke kansen “beschermd” tegen besparingen, gezien hun strategisch belang voor veiligheid op lange termijn? Hoe wordt dit afgestemd met de gewestelijke en federale veiligheidsmaatregelen, zodat repressie en preventie elkaar echt versterken?

Motion relative à la sécurité publique, à la lutte contre la criminalité organisée et au renforcement des politiques de prévention et de santé publique

Déposée par la Liste du Bourgmestre et Ecolo-Groen

Considérant les récents épisodes de violence armée survenus sur le territoire de la commune de Saint-Gilles et dans ses environs immédiats, parmi lesquels :

- La fusillade, rue d'Argonne, en juin 2024, qui a fait 2 morts et 3 blessés ;
- La fusillade survenue aux abords de la place Bethléem le 30 octobre 2025, qui a fait deux blessés par balles, et a touché l'école communale des 4 Saisons ;
- Plusieurs explosions rue de Bosnie et rue du Céleri en décembre 2025, ayant causé d'importants dégâts matériels ;
- Une série d'explosions et de fusillades en avril 2026, notamment rue du Métal, rue de Prague, rue Gisbert Combaz, rue de Bosnie et rue Théodore Verhaegen, ayant notamment impacté lourdement l'école secondaire des Filles de Marie ;
- De nombreuses voitures incendiées et plusieurs fusillades survenues en août 2026, notamment chaussée de Forest, rue Fontainas, place des Deux Bancs et rue du Monténégro ;

Considérant que plusieurs faits graves ont été recensés ces derniers mois, notamment des fusillades, des tirs à l'arme automatique, des explosions visant des façades d'immeubles, des incendies volontaires de véhicules et d'autres actes d'intimidation liés à des activités criminelles ;

Considérant que ces violences ont notamment touché les quartiers de la place Bethléem, de la gare du Midi et plusieurs rues du territoire communal, provoquant une inquiétude légitime parmi les habitantes et habitants ;

Considérant les nombreuses réunions d'information, de soutien et d'accompagnement organisées avec les habitantes et habitants des quartiers concernés à la suite des incidents violents ;

Considérant que ces faits portent atteinte au sentiment de sécurité de la population, à la qualité de vie dans les quartiers ainsi qu'à la cohésion sociale qui caractérise la commune de Saint-Gilles ;

Considérant que Saint-Gilles constitue une commune dense, avec une grande disparité socioéconomique, une commune multiculturelle, dont la richesse repose sur le vivre-ensemble, la solidarité et la coexistence harmonieuse de populations aux parcours sociaux, économiques et culturels variés ;

Considérant que, depuis la crise du Covid-19, le trafic de stupéfiants et les phénomènes criminels qui lui sont associés ont connu ces dernières années une évolution inquiétante, marquée par une professionnalisation accrue des organisations criminelles, le recours à de nouvelles méthodes de recrutement, notamment via les réseaux sociaux et messageries cryptées, ainsi qu'une violence de plus en plus décomplexée, faisant fi de nos populations ;

Considérant que ces organisations criminelles cherchent à s'implanter durablement dans les quartiers en exploitant la vulnérabilité de certaines personnes (mineurs, personnes en

situation administrative irrégulière, personnes en situation d'assuétude, etc.), en alimentant des économies parallèles et en fragilisant le tissu social et économique local ;

Considérant que cette évolution s'inscrit dans une dynamique qui dépasse largement les frontières communales et concerne l'ensemble des grandes villes belges et européennes ;

Considérant que la lutte contre la criminalité organisée relève d'un enjeu national nécessitant l'intervention coordonnée des autorités fédérales, régionales et locales ainsi que de l'ensemble des services compétents en matière de sécurité, de justice, de prévention, de santé publique et de cohésion sociale ;

Considérant que la Belgique a démontré, face à d'autres menaces majeures pesant sur la sécurité collective, comme lors des attentats terroristes, sa capacité à mobiliser l'ensemble des niveaux de pouvoir, des services de sécurité et des autorités judiciaires autour d'une stratégie commune ;

Considérant que la lutte contre ces réseaux exige de dépasser les clivages institutionnels, les logiques de renvoi de compétences et les frontières administratives afin de mobiliser, de manière cohérente, toute la chaîne de la sécurité, de la justice, de la prévention, de la santé publique et de la cohésion sociale ;

Considérant les nombreuses démarches entreprises ces dernières années par le Bourgmestre, Collège de la zone de police Midi et les services communaux afin d'alerter les autorités compétentes sur l'évolution de ces phénomènes et la nécessité d'apporter des réponses structurelles ;

Considérant que les missions de la police locale sont avant tout des missions de proximité, de prévention, de sécurisation de l'espace public et de maintien de l'ordre ;

Considérant que les enquêtes visant les réseaux criminels organisés relèvent principalement des compétences de la police judiciaire et des autorités judiciaires fédérales ;

Considérant que la commune de Saint-Gilles a fortement augmenté les moyens consacrés à la sécurité, notamment via une augmentation de près de 40 % de sa dotation à la zone de police Midi au cours des quatre dernières années ;

Considérant que la commune de Saint-Gilles est également investie, à son échelle et dans le giron de ses compétences, dans la lutte contre la criminalité organisée à travers l'approche administrative ;

Considérant l'implication de la commune de Saint-Gilles dans le projet européen PREVENT, réunissant autorités publiques, universités, services spécialisés et acteurs de la société civile de différents pays européens autour de la lutte contre les réseaux criminels organisés, du renforcement de l'approche administrative, de la prévention de l'infiltration de l'économie légale par le crime organisé et de la réutilisation sociale des avoirs confisqués au profit de projets d'intérêt collectif ;

Considérant le protocole de collaboration conclu avec le Parquet permettant un meilleur contrôle administratif de certains établissements susceptibles de servir de support à des activités criminelles ;

Considérant que le Bourgmestre de Saint-Gilles a, à de nombreuses reprises, interpellé les autorités fédérales afin d'obtenir un renforcement des moyens judiciaires et policiers nécessaires à la lutte contre ces phénomènes ;

Considérant que la lutte contre le grand banditisme, les organisations criminelles et les phénomènes de violence armée liés aux trafics de stupéfiants dépasse largement le cadre des compétences d'une police locale, dont la mission première est d'assurer la sécurité de proximité, la prévention, le maintien de l'ordre public et l'accompagnement quotidien de la population ;

Considérant les demandes réitérées de sanctuariser les tâches de la police de proximité et locale, souvent détournée de ses missions pour d'autres types d'évènements (service de maintien de l'ordre, accompagnement des détenus au palais de justice, sécurisation dans le cadre de la loi football, Eurotop, etc.), dans le but de pouvoir affecter les policiers et policières de la zone Midi à leurs missions de proximité ;

Considérant que la zone de police Midi a été ponctuellement renforcée par la police fédérale et par la police de la zone Bruxelles-capitale Ixelles ;

Considérant que les policiers et policières de la zone Midi luttent de manière incessante contre le deal de rue, comme le démontrent les chiffres des opérations au niveau du nombre d'arrestations et de saisies, mais que les causes premières du deal de rue ne sont pas traitées ;

Considérant l'attachement de Saint-Gilles aux politiques de réduction des risques depuis la signature de la charte de Francfort ;

Considérant que la réponse à apporter ne peut être exclusivement répressive et doit également intégrer des politiques ambitieuses de prévention, d'accompagnement social, de réduction des risques, de travail de rue et d'insertion ;

Considérant que les politiques locales de prévention, de sécurité et de cohésion sociale ont démontré leur efficacité depuis de nombreuses années mais que les financements qui les soutiennent n'ont pas suivi l'évolution des besoins et des coûts ; que le subside fédéral relatif au Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP) n'est plus indexé depuis 2007, que plusieurs autres financements fédéraux destinés à la prévention n'ont jamais été indexés et que les subsides régionaux du Plan local de prévention et de proximité (PLPP) ne sont plus indexés depuis 2020 ;

Considérant qu'une part importante de subsides régionaux destinés au secteur de la prévention n'ont pas été reconduits en 2026 menant à la suppression de quatorze des 39 projets financés en 2025 par le Plan global de sécurité et de prévention (PGSP) et impactant directement l'asbl Dune, active sur le territoire de Saint-Gilles, qui perd ainsi près de la moitié de son financement, passant de 116.875 à 59.375 euros. Ce sont, entre autres, des projets de maraudes pour l'accompagnement de personnes touchées par des problématiques d'assuétudes qui sont concernés par ces coupes budgétaires ;

Considérant que cette situation contraint les communes à financer sur fonds propres une part croissante de missions essentielles alors même que les besoins, les coûts de fonctionnement et les charges salariales n'ont cessé d'augmenter ;

Considérant le travail essentiel mené par les travailleurs sociaux de rue, les associations actives dans la prévention et la réduction des risques, les opérateurs spécialisés dans l'accompagnement des publics vulnérables ainsi que les acteurs de santé ;

Considérant que la problématique actuelle est également une problématique de santé publique ;

Considérant l'importance de renforcer la confiance entre les citoyennes et citoyens, les services de police et les autorités publiques afin de lutter efficacement contre l'emprise des réseaux criminels ;

Le Conseil communal de Saint-Gilles :

- Exprime sa pleine solidarité avec les habitantes et habitants, les commerçants, les associations, les travailleurs et l'ensemble des personnes affectées par les violences survenues sur le territoire communal ;
- Soutient et salue l'action des services de police (zonale et fédérale), du Parquet, des services de secours, des agents communaux et des acteurs associatifs mobilisés quotidiennement pour garantir la sécurité et la qualité de vie dans les quartiers ;
- Réaffirme son soutien aux dispositifs de réduction des risques, aux opérateurs spécialisés tels que Transit, Dune, ainsi qu'aux initiatives permettant une meilleure prise en charge sanitaire et psychosociale des personnes concernées par les assuétudes ;
- Affirme que la lutte contre la criminalité organisée constitue une priorité absolue pour la protection de la population et du cadre de vie saint-gillois ;
- Demande que les violences liées aux organisations criminelles soient reconnues comme une menace majeure pour la sécurité, la cohésion sociale et la stabilité de notre société, nécessitant une mobilisation coordonnée de l'État sous l'autorité du Premier ministre, avec l'appui des services compétents, dont l'OCAM ;
- Demande le développement d'une politique de prise en charge des victimes à la suite d'événements traumatisants ;
- Plaide pour un renforcement des politiques de confiscation des avoirs criminels et pour leur réaffectation à des projets d'intérêt collectif par la transposition ambitieuse de la directive européenne 2024/1260 relative au recouvrement et à la confiscation d'avoirs, notamment les articles 13,14, 15, 16, 19, 20 et 25 ;
- Soutient le développement de l'approche administrative dans la lutte contre la criminalité organisée, notamment en matière de contrôle des établissements, de lutte

contre le blanchiment et de prévention de l'infiltration des réseaux criminels dans l'économie locale ;

- Demande la mise en place de formations renforcées à l'approche administrative à destination des pouvoirs locaux afin de mieux prévenir l'infiltration de la criminalité organisée dans le tissu économique et social ;
- Demande un renforcement substantiel des effectifs et des capacités d'enquête du Parquet et de la Police judiciaire fédérale, notamment à Bruxelles, afin de permettre le démantèlement durable des organisations criminelles en s'attaquant directement aux causes du phénomène en remontant les filières d'approvisionnement, les circuits financiers et les têtes de réseau – plutôt qu'en se limitant à la gestion de ses conséquences sur l'espace public par le déploiement de forces de l'ordre ;
- Demande un renforcement des moyens consacrés à la lutte contre le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et les flux financiers criminels, notamment au travers d'outils technologiques performants et d'une coopération internationale accrue, afin de frapper les organisations criminelles au cœur de leur modèle économique ;
- Demande d'avoir une approche intégrée et holistique par rapport à la problématique de la criminalité organisée et des flux de substances illicites en considérant l'entrée dans les frontières belges (voies navigables, gares, aéroports) et les points de vente et/ou consommation comme un seul et même problème ;
- Demande le renforcement des moyens alloués à la Justice afin de garantir le suivi et le traitement des affaires dans des délais raisonnables ;
- Demande le renforcement des moyens de la Justice de la jeunesse, des services d'aide à la jeunesse et des dispositifs de prévention visant à prévenir le recrutement de mineurs par les organisations criminelles, comme cela avait été fait pour la prévention contre la radicalisation ;
- Demande le renforcement des capacités d'accueil des Institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) ainsi que des dispositifs d'accompagnement à la sortie, afin de garantir un véritable parcours de réinsertion sociale, scolaire et professionnelle et de réduire le risque de recrutement ou de réenrôlement des jeunes par les organisations criminelles ;
- Demande que le ministre de l'Intérieur puisse être soutenu par le renfort de ses capacités opérationnelles dans les différentes cellules :
 - SPC (police des chemins de fer – compétente à Bruxelles pour les gares et pour les stations de préméto et métros) ;
 - FERES (réserve fédérale d'intervention) ;
 - DAB (accompagnement des prisonniers) ;
 - CIK (corps d'intervention de la police fédérale) ;
 - DSU (unités spécialisées contre le grand banditisme) ;

- Demande au ministre de l'Intérieur de poursuivre et renforcer les appuis opérationnels apportés aux zones de police bruxelloises confrontées à ces phénomènes, notant bien les efforts déjà consentis ;
- Demande que les mécanismes de réquisition des zones de police (HyCap) soient revus afin de préserver la capacité des zones les plus exposées à garantir la présence de leurs effectifs dans les quartiers confrontés à la criminalité organisée ;
- Demande un refinancement structurel des zones de police tenant compte des défis spécifiques auxquels elles sont confrontées à travers la réforme de la norme KUL ;
- Demande au Gouvernement fédéral de développer une politique migratoire humaine, réaliste et adaptée aux réalités des grandes villes, avec un plan de répartition de personnes pouvant bénéficier de l'accueil, permettant de garantir l'accès aux droits fondamentaux, de lutter contre les situations de grande vulnérabilité et d'éviter toute criminalisation des personnes en séjour irrégulier du seul fait de leur statut administratif, afin de favoriser la confiance envers les institutions et de permettre aux autorités compétentes d'identifier et de traiter efficacement les situations présentant un risque réel pour la sécurité publique ;
- Demande d'orienter les renforts militaires vers les contrôles aux frontières et au port d'Anvers tout particulièrement – notamment dans les zones de transport – et pour la protection des institutions juives contre le risque d'attaques terroristes et antisémites ;
- Réaffirme l'importance des politiques de prévention, notamment le travail des travailleurs et travailleuses de rue, l'accompagnement de la jeunesse, la réduction des risques, le soutien au secteur associatif et les dispositifs favorisant la cohésion sociale comme étant une partie primordiale de la réponse ;
- Demande le renforcement structurel du financement des politiques de prévention, d'accompagnement et de travail social de rue à destination des publics fragilisés et en situation d'errance, notamment par l'indexation des dotations et subsides octroyés aux communes, afin de garantir la stabilité et la reconnaissance des missions essentielles de cohésion sociale et de sécurité ;
- Demande que l'approche comporte également un axe sociosanitaire fort, préventif, curatif et de prise en charge, en collaboration avec le ministre de la Santé fédéral, par la révision de la loi de 1921 mais également en étroite collaboration avec les partenaires de réduction des risques et les structures spécialisées dans les assuétudes ;
- Soutient les recommandations formulées par la Commissaire nationale aux drogues, stratégie *Clear, Hold, Build* visant à apporter une réponse globale aux phénomènes liés aux trafics de stupéfiants ;
- Demande à la zone de police Midi de poursuivre le développement du réseau de caméras, entre nos arbres saint-gillois, en collaboration avec les autorités régionales, dans le respect de la vie privée et dans la finalité d'identifier les auteurs et de faciliter les enquêtes ;

- Soutient le projet des Forum de prévention, sécurité et propreté lancé par le Bourgmestre, visant à associer les habitantes et habitants et à reconnaître leur expertise de leur vécu, à l'identification des problèmes de sécurité et à la recherche de solutions adaptées aux réalités de chaque quartier ;
- Soutient l'approche PACTE de la zone de police Midi, approche basée sur le contact avec les citoyens, la définition des priorités d'action sur la base des demandes citoyennes et la visibilité des actions pour rétablir la confiance entre les citoyens et l'institution policière ;
- Charge le Collège communal :
 - De poursuivre à son niveau toutes les démarches pour collaborer activement avec toutes les autorités compétentes et de soutenir les initiatives visant à lutter contre les organisations criminelles afin de les sortir de nos quartiers ;
 - De poursuivre, dans la mesure de ses moyens budgétaires, les politiques de sécurité, de prévention, d'action sociale, de santé et de cohésion sociale ;
- Charge le Collège communal de transmettre la présente motion au Premier Ministre, au Ministre de l'Intérieur, à la Ministre de la Justice, au Ministre de la Santé, au Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, au Procureur du Roi de Bruxelles, à la Commissaire nationale aux drogues et aux autorités compétentes en matière de sécurité.